



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 21 mars

L'an 2018, le 21 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au Domaine Stanislas 23 rue de la Tour Blanche à Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Présents :

M. Jean-Christophe AUBERT, M. Hervé BERTRAND, M. Gérard COINSMANN, Mme Claudine COLAS, M. Philippe DANIEL, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, Mme Annie FARRUDJA, M. François GENAY, M. Jean-Marie GOGLIONE, M. Maurice HERIAT, Mme Dominique JACQUOT, M. Jacques LAMBLIN, M. Francis LARDIN, M. Jacques LAVOIL, M. Frédéric MAILLIOT, M. Michel MARCHAL, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Thierry MERCIER, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT, Mme Damienne VILLAUME.

Excusés remplacés :

M. René ACREMENT remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE, M. Guy BIENTZ remplacé par M. Jacques LAVOIL, M. Bruno DUJARDIN remplacé par M. Guy SERVANT, Mme Rose-Marie FALQUE remplacée par M. Gérard COINSMANN, M. Jonathan KURKIENCY remplacé par M. Maurice HERIAT

Étai(ent) excusé(s) :

M. Laurent GELLENONCOURT, M. Christian GEX, M. Fernand Philippe, Mme Sabrina VAUDEVILLE,

Étai(ent) excusé(s) avec pouvoir :

M. Philippe ARNOULD pouvoir à M. Jean-Paul MARTIN

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie était excusée, M. RICHARD Claude était présent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Claudine COLAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 24

Absents : 4

Procuration : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

2018-022

AFFECTATION DES RESULTATS ANNEXE TRANSPORT 2017

Date de convocation
16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

**Considérant
Statuant**

l'exercice 2017

Constatant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
sur l'affectation du résultat d'exploitation de

que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit d'exploitation 2017 de : - 2 972,23 €

Un déficit d'exploitation 2016 de : - 13 707,85 €

Soit un déficit d'exploitation cumulé de : - 16 680,08 €

Un déficit d'investissement 2017 de : - 48 716,50 €

Un excédent des restes à réaliser de : + 25 000,00 €

Un excédent d'investissement 2016 reporté de : + 22 291,05 €

Soit un besoin de financement de : 1 425,45 €

Après avis favorable du bureau de pôle, et après avoir approuvé le compte administratif du budget annexe Transport de l'exercice 2017, le Comité de pôle à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 :	DEFICIT : 2 972,23 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	DEFICIT 16 680,08 €
Résultat reporté d'investissement (001) :	DEFICIT : 1 425,45 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président,

